



Roissy - Picardie, un projet majeur des Hauts-de-France

#granddessein hdf



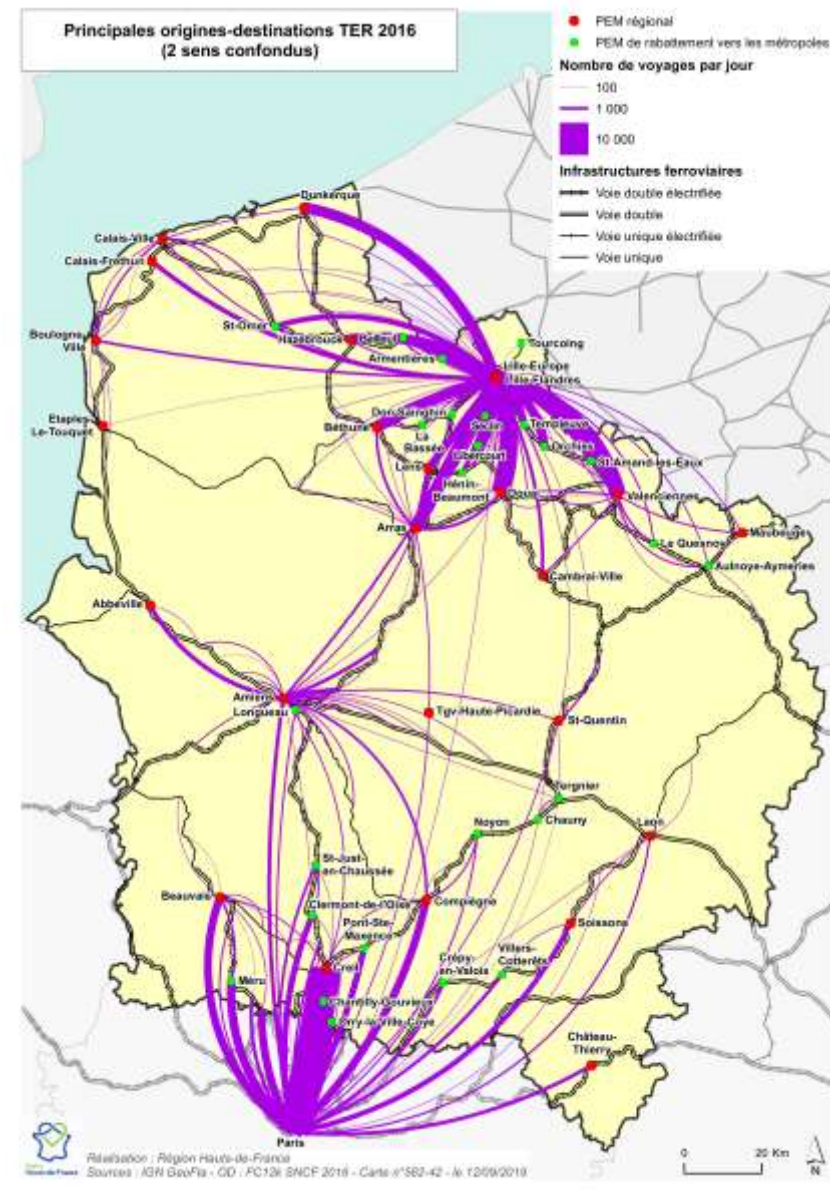
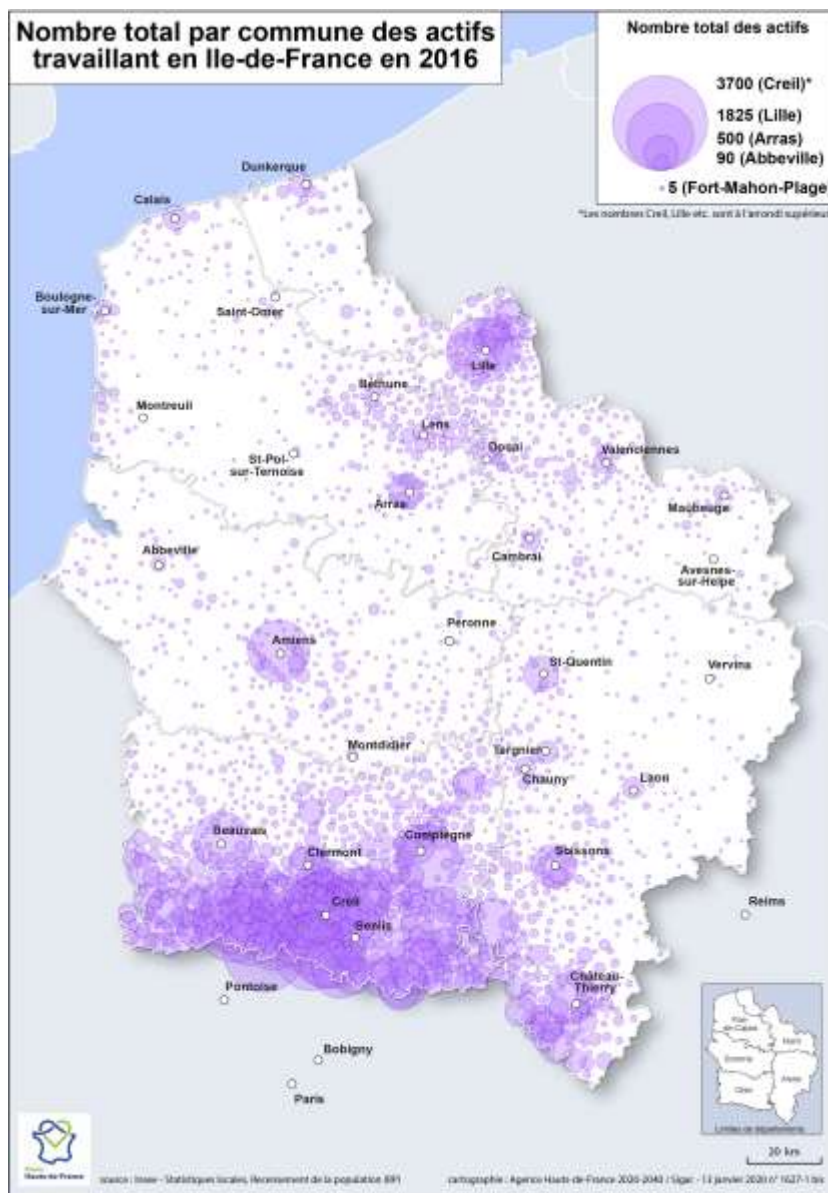
2 moteurs métropolitains

Une région polarisée par deux moteurs métropolitains...

... mais des liens entre versant nord et versant sud qui se renforcent (avec un rôle important pour l'étoile ferroviaire d'Amiens)

Une offre qui s'étend :

- TERGV Amiens – Lille – Dunkerque
- TER Paris - Calais
- TER Paris – Saint-Quentin - Maubeuge



Une stratégie à plusieurs échelles

Au sein du SRADDET, une stratégie en matière de transports et d'intermodalité qui vise plusieurs objectifs :

- Une facilitation des échanges avec l'Île-de-France
- Une facilitation des échanges avec les métropoles et le développement des possibilités de déplacements transfrontaliers
- Un renforcement de l'attractivité touristique
- Une amplification des services longue distance confortant le positionnement de la région au cœur de l'Europe
- Un accès facilité aux pôles d'emploi, de formation et d'enseignement supérieur
- Un développement des pôles d'échanges multimodaux et de l'intermodalité
- Un développement des solutions de mobilité pour les publics et les territoires les plus vulnérables

Roissy Picardie, un projet à plusieurs échelles

- **Un enjeu d'ouverture régionale** : il s'agit pour le sud de la région de développer les liens avec d'autres territoires (Strasbourg, Lyon, Marseille...) et de renforcer l'accessibilité du littoral
- **Un enjeu de renforcement de la place d'Amiens**, second pôle régional
- **Un enjeu de développement des villes moyennes** : le SRADDET prône un développement équilibré des territoires en s'appuyant notamment sur un réseau de pôles d'envergure régionale



Un enjeu d'ouverture régionale

Le premier parti pris du SRADDET : une ouverture maîtrisée, une région mieux connectée

Il s'agit de :

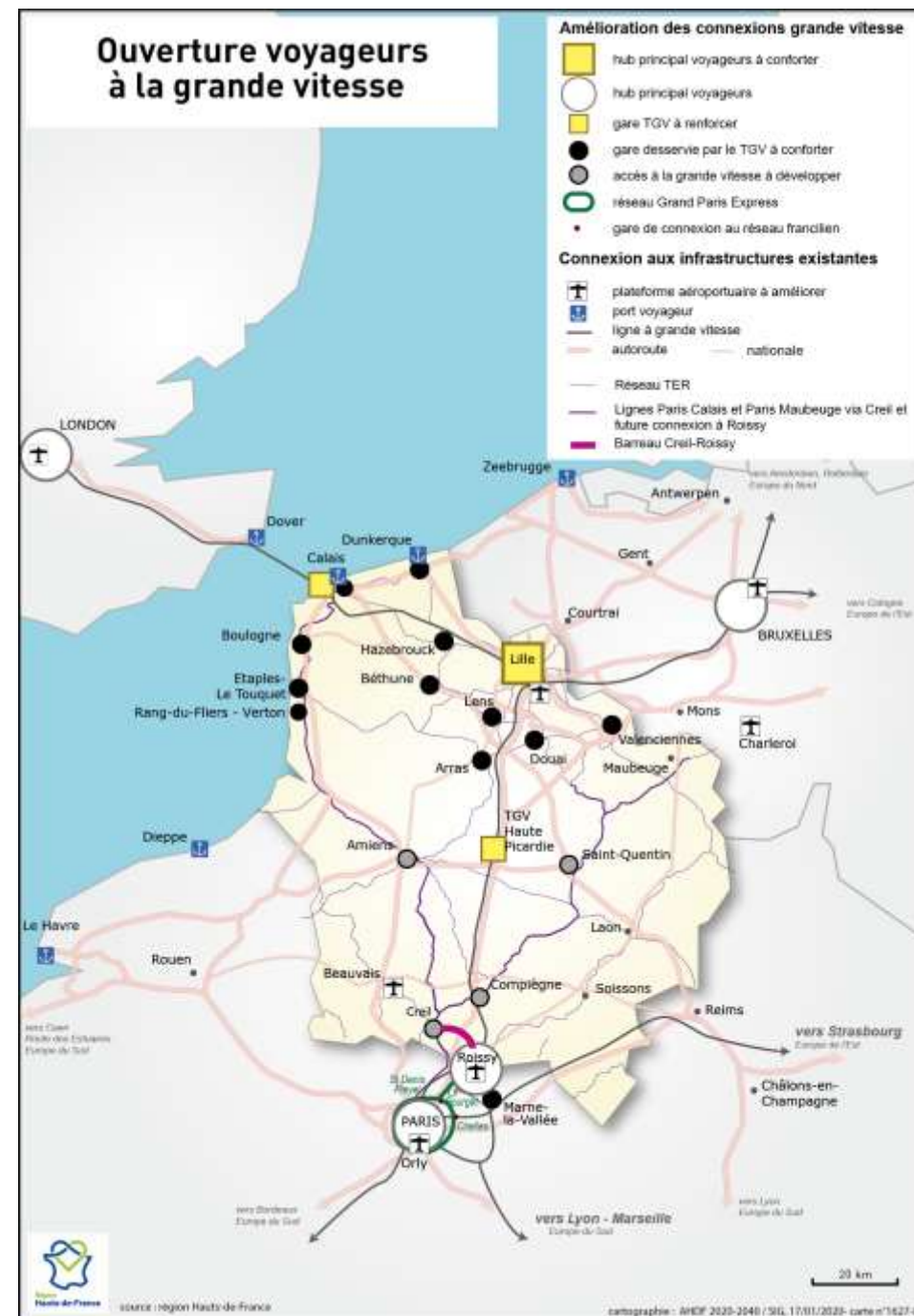
- Développer l'attractivité du territoire en valorisant les ressources régionales (*rayonnement économique, scientifique et culturel...*)
- Valoriser les opportunités de développement liées au positionnement géographique (*région maritime, ouvertures vers Grande Bretagne, Belgique, Ile-de-France, Normandie, Grand Est*)
- Impulser trois mises en système pour favoriser l'ouverture et développer les connexions (*accessibilité voyageurs renforcée, développement d'un hub logistique et développement des connexions immatérielles*)

Roissy Picardie a un rôle majeur dans l'ouverture régionale.

Il s'agit pour le sud de la région de développer les liens avec d'autres territoires (Strasbourg, Lyon, Marseille...) et de renforcer l'accessibilité du littoral

Le projet permettra également de développer les liens avec la porte internationale de Roissy (aéroport / gare TGV)

Enfin, il s'inscrit dans une stratégie de diversification des points d'entrée vers l'Ile-de-France dans un contexte de saturation de la gare de Paris Nord, en permettant une connexion avec le Grand Paris Express grâce à la ligne 17



Un enjeu de renforcement de la place d'Amiens

Amiens est identifié comme le second pôle régional dans le SRADDET

Le développement des fonctions métropolitaines d'Amiens Métropole est appuyé par la Région :

Santé (CHU...)

Recherche

Innovation (3 clusters)

Enseignement supérieur (Université de Picardie Jules Verne, ESIEE, ESAD, ESC...)

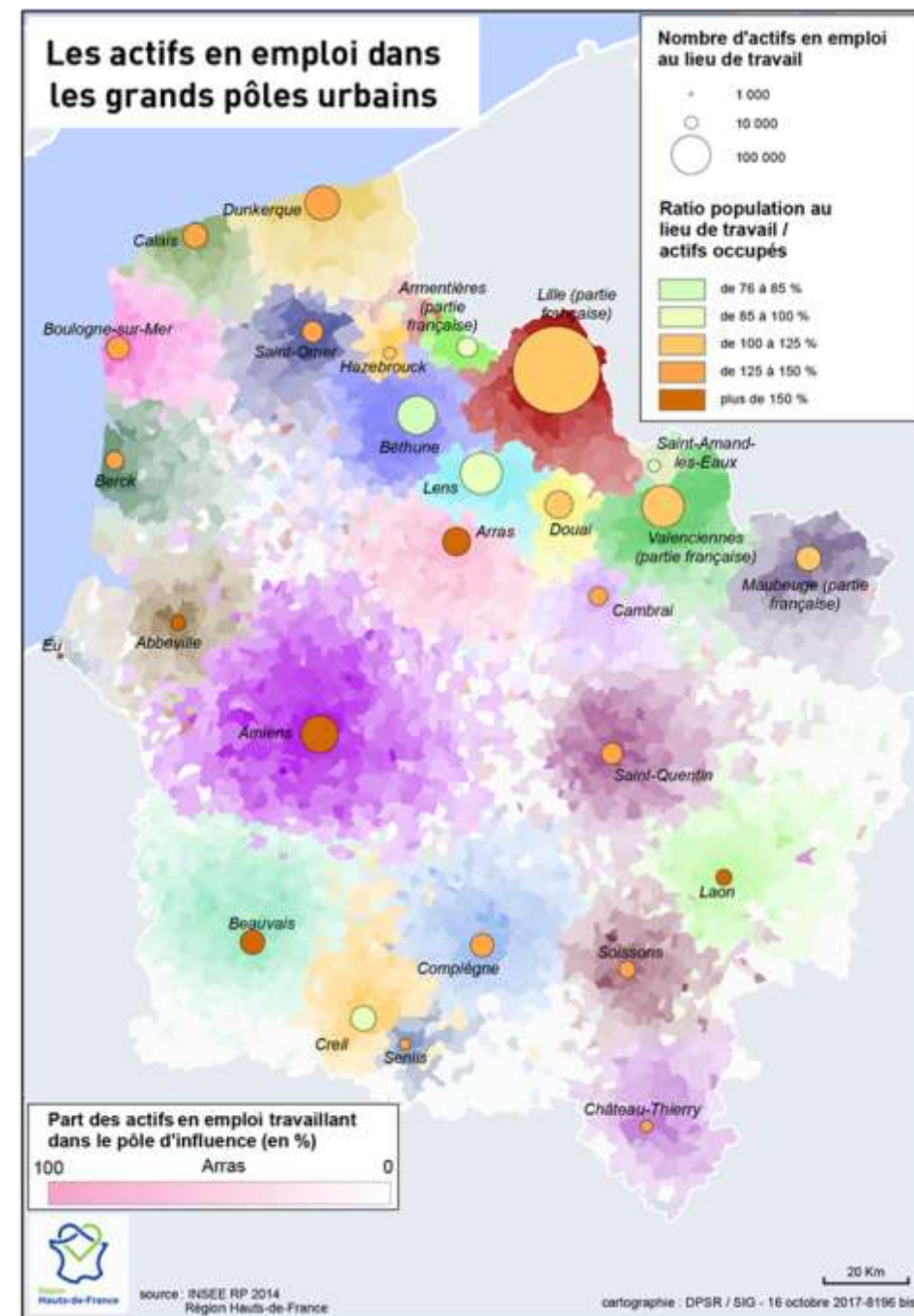
Tourisme (vallée idéale...)

Equipements / manifestations sportifs et culturels

Quartier de gare (forte dynamique : bureaux, logements, hôtels, parcs, reconversion de la halle Freyssinet, événements culturels...)

...

Un accord-cadre spécifique a été signé avec Amiens Métropole



Un enjeu de développement des villes moyennes

Le SRADDET prône un développement équilibré des territoires en s'appuyant notamment sur un réseau de pôles d'envergure régionale (Creil, Compiègne, Beauvais, Saint-Quentin, Abbeville)

Ces villes ont un **potentiel important** dans plusieurs domaines : fonctions supérieures (santé, culture, sport, enseignement supérieur, etc), excellences portées par des dynamiques d'innovation (savoir-faire industriels et technologiques, recherche...) et sont à la croisée de nombreux flux, souvent insuffisamment valorisés et canalisés.

Le SRADDET accorde une place majeure aux villes moyennes en identifiant au sein de l'armature territoriale **des pôles d'envergure régionaux**.

Quatre fonctions ont été identifiées pour les pôles d'envergure régionale, permettant à la fois de caractériser un rôle régional et de favoriser les interactions et les mises en réseaux :

- une fonction d'irrigation (« hub secondaire »),
- une fonction de relais métropolitain (« tête de réseau »),
- une fonction de rayonnement territorial (« pôle de service supérieur »)
- une fonction de captation et de valorisation des flux (« porte d'entrée régionale »).



Des objectifs et des règles en faveur de l'attractivité des centres villes

Exemples d'objectifs

L'enjeu est de faire converger plusieurs objectifs sectoriels au bénéfice d'une attractivité renouvelée en agissant sur plusieurs leviers en même temps :

Rééquilibrer l'offre commerciale en faveur des centres villes et des centres bourgs

Produire du logement à la hauteur des besoins et en cohérence avec l'armature régionale

Privilégier le renouvellement urbain à l'extension urbaine

Développer les pôles d'échanges multimodaux

Exemples de règles

Les SCOT / PLU favorisent la mutabilité, la réversibilité, la modularité, et l'adaptabilité du foncier et du bâti à vocation économique et commerciale dans le cadre de nouvelles constructions, de réhabilitation ou de restructuration de zones existantes, tout en développant des formes urbaines qui contribuent à une gestion économe du foncier et à la mixité fonctionnelle.

Dans les pôles de l'armature régionale, les SCOT/PLU / PLUI sont encouragés à définir des densités minimales dans les secteurs les plus propices au développement urbain, notamment les quartiers de gare, les pôles d'échanges multimodaux, et à proximité des arrêts de transport en commun.

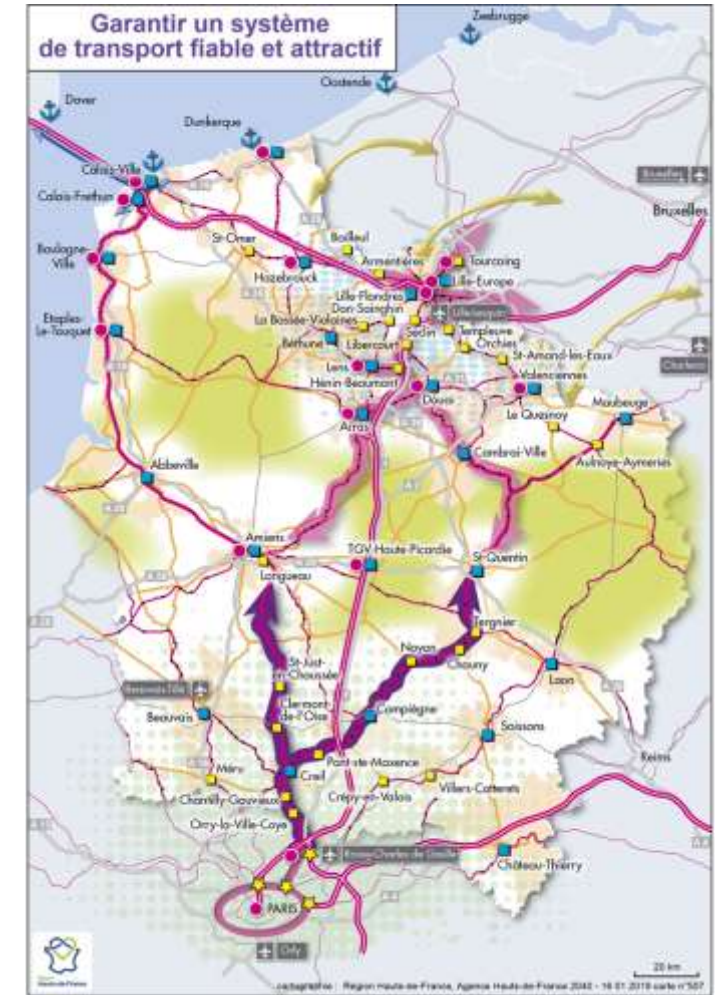
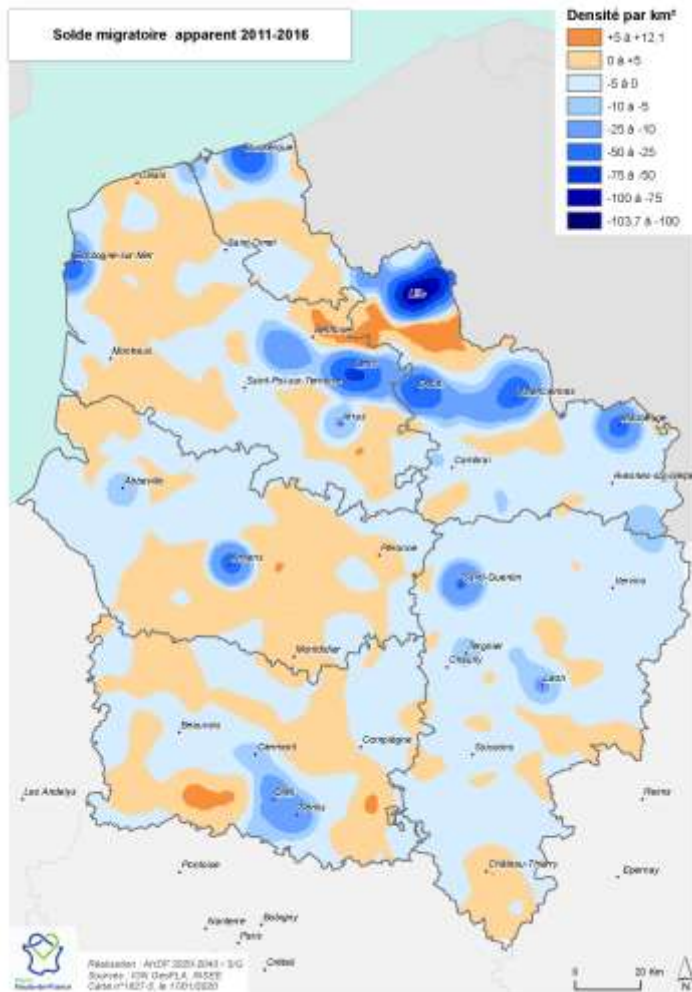
Politiques régionales

Appel à projet « centre ville / centre bourg » (dont résidence à Clermont-de-l'Oise)
Politique d'aménagement des abords de gare et de pôles d'échanges

...



Roissy Picardie, maillon essentiel d'une stratégie globale



➤ Les territoires bénéficient de règles communes (foncier, habitat, commerce...) pour renforcer l'attractivité : **convergence**

➤ Les territoires se mettent en réseau (pour mutualiser des équipements, développer les connexions...) : **complémentarité**

➤ Les territoires fabriquent une offre globale au bénéfice de tous (système de transport) : **intégration**